



Gerbeurs à conducteur accompagnant - Expérimenté - Formation + CACES® R.485



Durée

17.5 heures

2.5 jours



Prérequis

- Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant
- Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire



Public concerné

Expérimenté



Effectif maximum

6 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.485



Modalités d'évaluations

Evaluation formative
Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité

Objectifs

- Maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Réussir les tests CACES®
- Pouvoir valider un des trois éléments nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Programme

Connaissances théoriques (Durée 3h30)

- Connaissances générales
- Technologie des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Principaux types des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérification d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

Savoirs-faire pratiques (Durée 7h)

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Tests CACES® conformes à l'annexe 3 de la R.485

- Evaluations théoriques (1h)
- Evaluations pratiques (6h)

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction du gerbeur à conducteur accompagnant utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.



Gerbeurs à conducteur accompagnant - Expérimenté - Formation + CACES® R.485

Le + DEKRA

Nos prestations relatives à la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant, permettent de préparer vos collaborateurs à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 26/09/2025) avec ou sans délivrance du CACES® R.485 pour la catégorie visée.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - RS 5109

2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - RS 5111